

M. Deans: Il faut pour cela créer de nouvelles entreprises.

M. Langdon: Monsieur le Président, apparemment, le premier ministre n'a pas lu le projet de loi qui a été déposé à la Chambre.

LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Le premier ministre peut-il nous expliquer comment nous pourrions réussir à créer un plus grand nombre d'emplois en permettant que les petites entreprises canadiennes valant moins de 5 millions de dollars soient rachetées par des étrangers? Voilà le problème—ces entreprises risquent peut-être d'être fermées par l'acheteur une fois le marché conclu. En quoi cela favorise-t-il la création d'emplois au Canada?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Le député donne un aspect mélodramatique incongru à une proposition fort simple.

M. Deans: A propos de mélodrame . . .

M. Mulroney: Il n'empêche qu'avant de parler d'acquisitions, il faut rappeler les besoins urgents du pays . . .

M. Deans: Que dire de Schefferville et de sa fermeture?

M. Mulroney: Schefferville? Je l'ai emporté à tous les bureaux de scrutin de Schefferville aux dernières élections. Que disiez-vous de Schefferville?

Des voix: Bravo!

Des voix: Encore!

M. Deans: Et les décisions qui ont été prises à New York?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Deans: Dites-nous de quelle façon elles nous avantagent.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. A l'ordre, S'il vous plaît. Le premier ministre souhaite-t-il finir de répondre?

M. Mulroney: En outre, nous avons accordé aux travailleurs l'indemnité de cessation d'emploi la plus généreuse dans l'histoire de l'industrie canadienne, et vous auriez intérêt à suivre ce dossier de près.

M. Deans: Ces gens sont toujours au chômage, sans exception.

M. Mulroney: C'est un modèle pour l'ensemble des Canadiens et vous devriez en être fier.

En ce qui concerne votre collègue, le député doit comprendre, grâce à sa vaste expérience, que ce qui manquait au gouvernement précédent, c'était une bonne dose de confiance. Nous cherchons à attirer des investissements qui permettront de prendre les décisions nécessaires à la création d'emplois. Je tiens à assurer au député qu'aussitôt que les capitaux auront

Questions orales

été investis au Canada, ils seront gérés de façon honorable et conforme à la loi canadienne.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DU GOUVERNEMENT DU YUKON, M. CHRIS PEARSON

M. le Président: Je me permets d'interrompre les délibérations pour signaler la présence aujourd'hui à notre tribune de M. Chris Pearson, chef du gouvernement du Yukon à l'Assemblée législative du Yukon.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CULTURE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, hier, l'honorable ministre des Communications a déclaré à la Fédération des journalistes professionnels du Québec, et je le cite:

L'ampleur du déficit et le fardeau de la dette auxquels nous faisons face imposeront d'importantes contraintes sur l'habileté du gouvernement à répondre aux besoins de notre économie.

Pourtant, lors de la dernière campagne électorale, dans un message du très honorable premier ministre du Canada à la Conférence canadienne des arts, il a été clairement entendu qu'il y aurait non seulement consultations mais augmentation de tous les crédits accordés à l'industrie culturelle en général.

J'aimerais demander au ministre comment il peut concilier la déclaration qu'il a faite hier avec ses nombreuses promesses, et je m'abstiens de vous les lire aujourd'hui afin d'être conforme au Règlement. Comment le ministre peut-il, au moment où la dette canadienne était très bien connue, puisque le très honorable chef de l'opposition à Edmonton avait, lui-même, clairement indiqué à la population canadienne quel était le degré de la dette canadienne, comment, après avoir fait ces promesses hier, le ministre peut-il nous dire dans cette déclaration ce que je viens de vous citer?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, tel que le discours inaugural de ce Parlement le spécifiait, les consultations avec les milieux culturels, particulièrement dans le secteur de la radio-télévision, auront d'abord lieu. Grâce à l'énoncé budgétaire du ministre des Finances, l'économie canadienne s'améliorera et les crédits suivront.